

Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 18 Mars 2024 à 20 h 30

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE , LE 18 AVRIL

*Le Conseil Municipal de la commune de Maisdon-sur-Sèvre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Aymar RIVALLIN, Maire,
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 20, présents : 16
Date de convocation du Conseil Municipal : 10 Avril 2024*

Présents : M. Aymar RIVALLIN - M. Jean-Noël DUGAST - M. Jérôme MACE - Mme Stéphanie SOURISSEAU - M. Romain PASQUINI - Nathalie BRANGER - Mme Virginie MERIEAU - M. Jean-Luc SALE - M. Matthieu VISONNEAU - M. Dominique SOULARD - Mme Edith RENAUD - Mme Claire BRANGER - M. Guillaume HAULBERT - Mme Stéphanie AUBIN - Mme Salimata FAQUET - Mme Anne HUET.

Absents excusés : M. Steve MANSEAU, M. Thierry ERRARD a donné pouvoir à M. Jean-Noël DUGAST, Mme Laurence CATIN, Mme Isabelle NAUDOT.

Secrétaire de séance : M. Matthieu VISONNEAU.

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 28 Mars 2024 est approuvé à l'unanimité par les élus présents.

Les délibérations suivantes sont à l'ordre du jour :

1 - ORDRE DU JOUR

1. Convention avec l'ARM - Mise à disposition de personnel,
2. RH - Modification du tableau des effectifs,
3. Demande de subvention au titre des Amendes de Police au Département,
4. Foncier - Cession d'une parcelle à La Charonnerie,
5. Information sur le Projet Urbain Partenarial,
6. Questions diverses.

2 - DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

✚ 2024-04-01- CONVENTION DE MISE A DISPOSITION - ARM - ALSH

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'il convient de renouveler avec l'association « Animation Rurale de la Maine », la mise à disposition, par la commune, de plusieurs agents communaux pour assurer la restauration, la direction et l'animation du centre de loisirs pendant les mercredis et les vacances scolaires.

L'animation Rurale de la Maine accepte de prendre en charge la rémunération y compris le régime indemnitaire, les congés payés et les remboursements de frais qui seront versés par la commune de Maisdon sur Sèvre aux agents concernés.

VU la convention de mise à disposition de personnel pour la période 2024 à 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** les conditions de la convention de mise à disposition du personnel communal, auprès de l'Animation Rurale de la Maine pour assurer la restauration, la direction et l'animation du centre de loisirs de Maisdon sur Sèvre, pour la période de 2024 à 2026 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

✚ 2024-04-02 - OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATION & SUPPRESSION D'EMPLOI

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant le tableau des emplois adopté par le conseil municipal le 18 Janvier 2024,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée,

La création d'un emploi d'adjoint administratif pour le poste d'agent d'accueil de la mairie, à temps complet, à compter du 18 avril 2024 et la suppression du poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe au 1^{er} mai 2024, à temps complet au poste d'agent d'accueil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées :
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget primitif 2024.

CADRES OU EMPLOIS	Catég	Effect.	Emploi/Service	Temps de Travail	Vacance	Statut
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Attaché principal	A	1	DGS	TC	Non	Fonct./cont.
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	1	Comptable	TC	Non	Fonct.
Adjoint administratif ppal 1 ^{ère} classe	C	1	Secrétaire RH	TC	Non	Fonct.
Adjoint administratif ppal 2 ^{ème} classe	C	1	Agent chargée urba & communication	TC	Non	Fonct.
Adjoint administratif	C	1	Agent d'accueil	TC	Non	Cont./Fonct.
Adjoint administratif	C	1	Assistante en communication	7 H/sem.	Non	Cont./Fonct.

CADRES OU EMPLOIS	Catég	Effect.	Emploi/Service	Temps de Travail	Vacance	Statut
FILIERE TECHNIQUE						
Agent de maîtrise Principal	C	1	Agent Espaces Verts	TC	Non	Fonct.
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	1	Agent Bâtiments	TC	Non	Fonct.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	ATSEM	31h/sem.	Non	Fonct.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	ATSEM	31 h/sem	Non	Fonct.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	Agent d'entretien	TC	Non	Fonct.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	Coordinatrice	TC	Non	Fonct.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	Agent Bâtiments	TC	Non	Fonct.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	Agent Espaces Verts	TC	Non	Fonct.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	Agent Espaces Verts	TC	Non	Fonct.
Adjoint technique	C	1	ATSEM	26h/sem	Non	Fonct.
Adjoint technique	C	1	Agent d'entretien	5.5 h/sem	Non	Fonct.
Adjoint technique	C	1	Agent d'entretien	17 h/sem	Non	Cont.
Adjoint technique	C	1	Agent d'entretien			
Adjoint technique	C	1	Agent d'entretien			
Adjoint technique	C	1	Agent d'entretien			
Adjoint technique	C	1	Agent d'entretien			
CADRES OU EMPLOIS	Catég	Effect.	Emploi Service	Temps de Travail	Vacance	Statut
FILIERE ANIMATION						
Animateur	B	1	Coordinat. Pôle Enf.	TC	Non	Fonct.
Animateur	B	1	Directeur Pôle Enf.	TC	Non	Cont./Fonct.
Adjoint d'animation ppal 2 ^{ème} classe	C	1	Animateur APS	22h/sem	Non	Fonct.
Adjoint d'animation	C	1	Animateur APS	18h/sem	Non	Cont./Fonct.
Adjoint d'animation	C	1	Animateur APS	18h30/sem	Non	Cont./Fonct.
Adjoint d'animation	C	1	Animateur APS	18h30/sem	Non	Cont./Fonct.
Adjoint d'animation	C	1	Animateur APS	18h30/sem	Non	Cont./Fonct.
Adjoint d'animation	C	1	Animateur APS	15h30/sem	Non	Cont./Fonct.
Adjoint d'animation	C	1	Animateur rest. Scol.	2h30/sem	Non	Cont./Fonct.
Adjoint d'animation	C	1	Animateur Rest.Scol/APS	10 h 30	Non	Cont./Fonct.

2024-04-03 - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE - PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2023

VU l'article R2334-12 du CGCT,

VU la circulaire du Conseil Départemental de Loire-Atlantique en date du 29 Janvier 2024 concernant les modalités d'attribution de subventions au titre de la dotation issue du produit des amendes de police 2023. Les dossiers présentés doivent concourir à « l'amélioration des transports en commun et des conditions générales de la circulation et de la sécurité routière ».

Monsieur le Maire précise que la commune pourrait présenter un dossier pour divers travaux d'aménagement et de sécurisation en agglomération, à savoir :

1 - Création de parcs de stationnement pour 38 524.86 € TTC, à savoir :

- ✓ Création d'un parking rue de la Maine (38 524,86 €)

2 - Réalisation, aménagement, rénovation et sécurisation d'itinéraires cyclables ou piétons pour un montant de 19 841.22 € TTC, à savoir :

- ✓ Création d'un passage Piétons sur la RD 74 au niveau de l'entrée de l'agglomération Est, à proximité de la route de la Guérvrière, rue des Courauds (4 874.14 € TTC) ;
- ✓ Création d'un CVCB ou Chaucidou en agglomération, de la Haie 3 sous à La Bretonnière (3 245,44 € TTC)

- ✓ Création d'un CVCB ou Chaucidou en agglomération, sur la RD74, du cimetière au village des Croix (10 602,90 € TTC)
- ✓ Aménagement de sécurité sur la Place Jules et Anne (1 118.74 € TTC).

Le coût de l'ensemble de ces travaux est estimé à 58 366.08 € TTC soit 48 638.40 € HT.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** une subvention au titre de la dotation du produit des amendes de police auprès du Conseil Départemental de Loire-Atlantique pour l'ensemble des travaux d'aménagement et de sécurisation en agglomération, afin d'améliorer les conditions de circulation et la sécurité des usagers.

✚ **2024-04-04 - FONCIER - VENTE TERRAIN A LA CHARONNERIE**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de M. & Mme Dominique ROCHETEAU domiciliés 36 rue des Abbés Courtais à Maisdon-sur-Sèvre, d'acquérir la parcelle cadastrée BE N° 255 de 88 ca limitrophe de leur propriété. Ce jardin inclus dans l'OAP de La Charonnerie peut être retiré du périmètre, compte tenu de sa surface et de sa situation géographique.

Considérant l'estimation des Domaines en date du 8 novembre 2023, à 16.50 € du m², un accord a été convenu au prix de 1 452.00 €.

Monsieur le Maire propose par conséquent de vendre au prix de 1 452 € la parcelle BE N° 255 de 88 m², soit 16.50 € du m² et de confier cette cession, à Maître Capelle notaire à AIGREFEUILLE-SUR-MAINE afin qu'il rédige l'acte notarié.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la cession de la parcelle BE 255 de 88 ca appartenant à la commune de Maison-sur-Sèvre, à M. et Mme Dominique Rocheteau, au prix de 16.50 € du m², soit 1 452.00 €.
- **PRECISE** que Maître CAPELLE est chargé de réaliser l'acte notarié et toutes les démarches afférentes et que les frais notariés sont à la charge de l'acquéreur,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et tout document relatif à cette cession de la commune.

✚ Monsieur le Maire a présenté aux élus le dispositif du Projet Urbain Partenarial.

4 - TOUR DE TABLE - INFOS DIVERSES

- **R. PASQUINI** : L'estimatif du chantier du bâtiment LVVD (transformation en ERP) est très coûteux, Une réflexion d'un minimum de travaux pour ouvrir au public (ERP) est en cours mais il convient de réduire la surface pour ne pas changer de catégorie, soit un coût de 120 000 €, si on rajoute du chauffage on arrive à 200 000 €. Les associations vont être rencontrées pour envisager les différentes solutions de relocalisation dans d'autres salles, ensuite la question de réaliser les travaux dans le bâtiment se posera.
- **C. BRANGER** : Fait part de jeunes en situation d'errance rencontrés par Animaje, il n'existe pas d'accompagnement pour ces jeunes. Bibliothèque : une écrivaine de Maisdon propose des animations.
- **S. AUBIN** : Des affiches de sensibilisation vont être installées sur les bennes, envoyées en mairie pour affichage dans nos locaux. CSMA viendra animer un stand à la foire commerciale pour la réduction des déchets. Les colonnes vont être renouvelées par des bacs métalliques, plus durables. Opérations de ramassage de déchets, payant. Evolution de la production des déchets, une réduction est constatée d'une manière générale.
- **A. HUET** : L'OIS constate peu d'inscriptions à la prochaine animation poneys, que 7 enfants inscrits et cela d'une manière générale sur cette année scolaire.

- **V. MERIEAU** : Service transports : une demande des conducteurs de la présence d'une personne de l'AGGLO sur les entrées des collèges pour demander aux élèves de mettre leur gilet. La ligne Gétigné Clisson, sera gratuite. Transport à la demande mis en place à partir du 1^{er} juillet, les réservations par téléphone, géré par ALEOP et la Région.
- **D. SOULARD** : Nouvelle annulation de la réunion Commission piscine !!
- **J. MACE** : Une AG de Terres en Vie est prévue samedi 20 Avril à Monnières. Conseil d'exploitation assainissement, PV pour le SPANC : 98 infractions de constatées et 42 amendes
- **J.N. DUGAST** : Mercredi prochain animation chien de troupeaux avec les moutons. Les travaux vont reprendre sur le schéma vélo après que l'humidité soit résorbée. Commission CSMA pour les sentiers de randonnée, un technicien est recruté.

3 - DECISIONS DE MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES POUVOIRS DELEGUES

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal que les devis et marchés suivants ont été signés :

Prestations	Entreprises	Montant T.T.C
Ajout disque NAS	ENVOLIS	379.20 €
Renouvlmt abonnemts Microsoft	ENVOLIS	799.20 €
Alimentation sanitaire extérieur + prise de terre – Espace Jeunes	ETS LECLAIR	974.58 €
Travaux plomberie Espace Jeunes	ETS LECLAIR	826.56 €
Cloison placo Pôle Médical 6 rue des Jacinthes	SAS MDCM	2 068.68 €
Parking sablé rue de la Maine	BLANLOEIL	38 524.86 €
Travaux village de la Grenaudière	BLANLOEIL	3 960.00 €
Fourn. Fleurs	GRANDIFLORA	246.24 €
Fourn. Licence M 365 Restaurant	ENVOLIS	168.48 €
Achat partagé d'un broyeur avec la commune de Château Thébaud	ETS RAMET MOTOCULTURE	10 680.00 €
Remplacement serrure portillon entrée base à Pont Caffino	AF MAINTENANCE	257.60 €
Coffret électrique parking rue de la Maine	ENEDIS	1 591.20 €
Impression journal trimestriel	SOUCHU	1 130.80 €
Concert à l'église 27.09.24	LA VOIE DES COEURS	600.00 €
Reprise ouvertures Pôle Enfance (nouveau devis avec moins-value)	MCA	12 332.82 €
Fourn. et pose barre antipanique mairie	MCA	473.62 €

5 - CLOTURE DE LA SEANCE

Cette séance du conseil municipal est clôturée le 18 Avril 2024 à 23 h 15 ;

Les élus présents, à savoir :

M. Aymar RIVALLIN - M. Jean-Noël DUGAST - M. Jérôme MACE - Mme Stéphanie SOURISSEAU - M. Romain PASQUINI - Nathalie BRANGER - Mme Virginie MERIEAU - M. Jean-Luc SALE - M. Matthieu VISONNEAU - M. Dominique SOULARD - Mme Edith RENAUD - Mme Claire BRANGER - M. Guillaume HAULBERT - Mme Stéphanie AUBIN - Mme Salimata FAQUET - Mme Anne HUET.

ont approuvé les délibérations suivantes :

✚ 2024-04-01- CONVENTION DE MISE A DISPOSITION - ARM - ALSH

✚ 2024-04-02 - OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATION & SUPPRESSION D'EMPLOI

✚ 2024-04-03 - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE - PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2023

✚ 2024-04-04 - FONCIER - VENTE TERRAIN A LA CHARONNERIE

Le Président de la Séance,

Le Secrétaire de séance,

Aymar RIVALLIN.

Matthieu VISONNEAU.

Prochaine réunion du conseil municipal le JEUDI 23 MAI 2024 à 20 H 30